



Doc. 14568
27 juin 2018

Assurer un équilibre entre l'intérêt supérieur de l'enfant et le besoin de garder les familles ensemble

Amendement¹ n° 14

M. Niklas KARLSSON, Suède, Groupe des socialistes, démocrates et verts
M. Martin WHITFIELD, Royaume-Uni, Groupe des socialistes, démocrates et verts
Mme Shabana MAHMOOD, Royaume-Uni, Groupe des socialistes, démocrates et verts
Lord Don TOUHIG, Royaume-Uni, Groupe des socialistes, démocrates et verts
Mme Carina OHLSSON, Suède, Groupe des socialistes, démocrates et verts
M. Vernon COAKER, Royaume-Uni, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Dans le projet de résolution, remplacer le paragraphe 4.6.3 par le paragraphe suivant:

«que le placement des enfants en milieu familial est dûment pris en considération; lors de l'examen d'un tel placement, les intérêts de la qualité de vie de l'enfant doivent être la considération primordiale;»

Déposé par:

KARLSSON Niklas, Suède, SOC
COAKER Vernon, Royaume-Uni, SOC
MAHMOOD Shabana, Royaume-Uni, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
TOUHIG Don, Royaume-Uni, SOC
WHITFIELD Martin, Royaume-Uni, SOC

1. 2018 - Troisième partie de session

